



A Versailles, le 25 janvier 2013

FEUILLE DE ROUTE

D 2 > La promotion et le soutien d'actions et d'initiatives constructives favorisant les liens entre l'Évangile, les arts, la culture et l'évangélisation.

■ FINALITÉ

- Discerner et révéler la dimension spirituelle, religieuse et théologique des arts et de la culture ;
- Favoriser l'art comme moyen d'ouvrir à la foi chrétienne.

■ OBJECTIFS

- Soutenir et favoriser une création artistique et culturelle comme expression de foi et chemin d'évangélisation ;
- Promouvoir le dialogue entre les artistes, les différents partenaires de la culture et l'Église, favoriser la réflexion du diocèse sur cette question ;
- Organiser un événement diocésain régulièrement.

■ RESPONSABLE

- M^{me} Nathalie Lockhart est nommée responsable de la mise en œuvre de ce décret.

■ MOYENS

- La lettre pastorale *Augmente en nous la foi !* donne l'esprit et des indications pour la mise en œuvre de cette décision ;
- Le Service diocésain Arts, Culture et Foi est le principal acteur de la mise en œuvre de ce décret ;
- Les collaborations locales seront favorisées ;
- Les services diocésains concernés seront consultés et associés à ce travail, selon des modalités à définir ;
- M^{me} Bénédicte Bergeron, chargée par l'évêque du suivi du synode, se tient à votre disposition.

■ ÉCHÉANCES

- Un point d'étape sera remis à M^{gr} Aumonier en décembre 2013 ;
- Un événement diocésain sera organisé d'ici à 2015.

† **Éric Aumonier**

Évêque de Versailles pour les Yvelines